

mencé qu'il y a quatre ou cinq ans—pas de remerciements au Gouvernement actuel. Nous avons payé notre part et nous l'avons fait de bon cœur. Quiconque des Provinces maritimes voterait pour approuver ce rapport serait un traître au pays et n'aurait pas à cœur les meilleurs intérêts de sa province. Je vais surveiller le vote avec un certain plaisir. Je tiens à savoir l'attitude que prendra sur cette question mon honorable ami le ministre de la Marine et des Pêcheries, je tiens à voir l'attitude de tous les autres membres des Provinces maritimes. On dit que nous devrions payer notre part des \$150,000,000 de la construction d'un chemin de fer de Winnipeg à Québec, bien que les Provinces maritimes n'aient aucun droit de s'étendre dans les provinces de l'Est, aucun droit d'obtenir les avantages du transport à bon marché de l'Ouest à l'Est ou pour la construction de leurs ports. Mes honorables amis diraient-ils qu'il est raisonnable que les Provinces maritimes acceptent une situation pareille? Mes amis, le premier ministre et le ministre de la Marine et des Pêcheries, voteraient-ils en faveur d'une proposition semblable? S'il n'y avait pas d'autre raison que la conclusion de ce rapport, je comprendrais que tout représentant des Provinces maritimes quel que soit le côté où il siège, est tenu en honneur de condamner ce rapport, non seulement par ses paroles, mais par son vote et par tous les moyens en son pouvoir. Il devrait être condamné s'il n'y avait pas d'autre motif que l'injure gratuite qu'il fait à la population des Provinces maritimes dans sa conclusion finale.

Avant tout, la question qu'il soulève relève de la politique et a été réglée par les électeurs du pays dans deux élections; cela ne regarde nullement ces commissaires. Le rapport fait une insulte gratuite dont le premier ministre n'a pas eu connaissance, je veux bien le croire, car il n'aurait pas permis de la faire circuler sous cette forme. Elle est là partout et le premier ministre doit en prendre la responsabilité.

M. SINCLAIR: Le ministre suppléant des Chemins de fer a approuvé le rapport.

M. CARVELL: Je n'étais pas présent et n'ai pas entendu ce qu'il a dit. Je dois avouer que j'avais une meilleure opinion de lui.

J'espère qu'on m'excusera si je parle pendant quelques instants d'une affaire qui se rapporte au Grand-Tronc-Pacifique et dont le rapport ne parle pas. Dans la pro-

vince du Nouveau-Brunswick la population a été portée à croire que Saint-Jean serait un des terminus de la ligne.

L'ex-gouvernement avait fait des préparatifs pour la construction de la ligne dont j'ai parlé, le Valley railway, qui devait être le trait d'union entre le Grand-Tronc-Pacifique et la ville de Saint-Jean. Nos honorables amis, nos adversaires, sont à la tête des affaires maintenant dans la province; ils contruisent un tramway qui n'arrive pas à 25 milles du Grand-Tronc-Pacifique. Il n'arrive pas à Saint-Jean et jamais leur intention n'a été qu'il y allât.

Cette ligne part de la ligne du Pacifique-Canadien, à Andover, et elle ira aboutir à la ligne du Pacifique-Canadien, à Westfield; c'est du moins ce que je prédis, et d'ici à quelques semaines nous saurons si ma prophétie s'est réalisée.

Des années se sont écoulées et rien n'a été fait pour relier Saint-Jean à cette grande voie ferrée. Nous contribuons pour notre part à cette entreprise, sans en retirer de bénéfice et, autant que je puis voir, il s'écoulera bien des années encore avant que Saint-Jean retire des avantages du Transcontinental. Je regrette que le ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Hazen) ne soit pas ici ce soir, mais j'espère qu'avant la clôture du débat, il fera savoir aux contribuables du Nouveau-Brunswick ce qu'il fait et ce qu'il entend faire pour relier sa propre ville au Transcontinental et pour permettre à ses concitoyens de participer aux avantages que tant de millions dépensés doivent rapporter au pays.

J'ai bien peur, cependant, que le ministre soit aussi muet sur cette question qu'il l'a été pendant le débat sur le fameux marché Gutelius qui nous enlève notre trafic légitime pour le diriger, à prix réduit, sur Halifax. Il manifestait un grand désir de prendre la parole sur cette question; son désir était tellement grand qu'il demanda au ministre des Travaux publics de proposer l'ajournement du débat, afin d'avoir l'occasion d'y prendre part. La résolution fut renvoyée aux calendes grecques et elle y est encore. Elle n'a jamais été remise au Feuilleton et elle n'y reparaitra plus. Le ministre n'a pas eu l'occasion de la discuter et cette occasion ne se représentera jamais. J'ai bien peur qu'il soit aussi muet pendant le présent débat, qu'il l'a été chaque fois que nous avons eu à discuter des questions intéressantes sa circonscription électorale et le grand port national de Saint-Jean. Tout cela ne fait pas partie

[M. Carvell.]